

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



Une 2^e vie

POUR VOS OBJETS !

GRÂCE AU CHALET DU RÉEMPLOI DE PUGET-VILLE, CŒUR DU VAR VOUS OFFRE UNE NOUVELLE POSSIBILITÉ DE DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS.

Suite au succès des chalets du réemploi installés sur les déchèteries du Cannet-des-Maures et de Flassans-sur-Issole, la déchèterie intercommunale de Puget-Ville sera dotée elle aussi d'un chalet flambant neuf en juillet !

Pourquoi un chalet du réemploi ?

L'objectif est de permettre aux personnes qui souhaitent se débarrasser d'objets en bon état de les déposer dans ces chalets, afin que ces objets puissent avoir une seconde vie, permettant ainsi, à travers ce geste simple et solidaire, de diminuer le volume de déchets, des dépôts sauvages et des encombrants.

Grâce à ce type d'équipement, la Communauté de communes Cœur du Var répond à la Loi Anti

Gaspillage et Économie Circulaire de février 2020 qui encourage les collectivités à créer des zones de réemploi dans les déchèteries. En optimisant l'utilisation des objets, chacun peut prendre part à une logique d'économie circulaire. Cette démarche permet également de lutter contre l'obsolescence programmée et ainsi inciter à l'achat durable et responsable.

Quels objets sont acceptés ?

De nombreux objets sont acceptés : les appareils électroniques et électriques, le mobilier, les livres, l'outillage, la vaisselle, les jouets, les vélos, etc. Seulement deux conditions : que **les objets déposés dans le chalet soient propres et en bon état.**

Un chalet du réemploi est aussi prévu sur la déchèterie intercommunale de Pignans d'ici le dernier trimestre 2022.

Pour plus d'infos, contactez le Pôle valorisation des déchets au 04 94 39 44 90 ou par mail à info-dechets@coeurduvar.com



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°27 | JUILLET 2022 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

27

Défi école : ZOOM SUR L'ÉDITION 2022



C'EST EN 2015, DANS LE CADRE DU PROGRAMME "ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE" QUE CŒUR DU VAR A LANCÉ LE DÉFI ÉCOLE. RETOUR SUR L'ÉDITION 2022.

Depuis déjà 10 ans, la Communauté de communes Cœur du Var propose à chaque rentrée aux écoles du territoire, un programme de sensibilisation à l'environnement. Chaque école se voit ainsi proposer des sorties et animations gratuites dont les thématiques sont directement en lien avec ses domaines de compétences : espaces naturels, agriculture, eau, aménagement du territoire, patrimoine, collecte des déchets et tri à la source. Le Défi école est une des animations proposées dans le cadre de ce programme.

Quelques mots sur le Défi école

Le principe est le suivant : les classes volontaires mettent en œuvre, soit au sein de leur école, soit au niveau des cantines scolaires, une action durable qui s'inscrit dans une dynamique de réduction des déchets. Ce défi est ouvert à toutes les classes élémentaires du territoire.

Depuis sa création, le Défi école a permis de **rassembler 46 classes, soit plus de 1100 élèves sensibilisés à la réduction et à la valorisation des déchets.**

L'édition 2022

Pour cette année, 3 écoles de Cœur du Var se sont inscrites, soit 86 enfants qui ont participé au Défi école. La rédaction fait le point sur le projet de chacune d'entre elles.

L'école de Carnoules

Les enfants ont réalisé **une vidéo pour mettre en avant toutes les actions menées dans l'établissement, en vue d'obtenir un « éco-label ».**

En parallèle, une nouvelle formation sera dispensée auprès des agents de la cantine et du péri-scolaire pour rappeler les consignes de tri et de compostage.

L'école des Mayons

Le projet des enfants était la **rédaction d'une charte sur l'éco attitude**, en lien avec :

- Les sciences et l'éducation civique : cette charte représente un résumé de tout ce que les enfants ont appris sur les gestes et les attitudes en rapport avec la protection de l'environnement
- Le français : les enfants ont travaillé sur des

textes officiels, comme la Déclaration des droits de l'homme et des enfants

- Le programme de sensibilisation à l'environnement : les enfants ont également travaillé sur un projet global de sensibilisation de la préservation de la Plaine des Maures (travail sur la faune et la flore avec d'autres partenaires).

L'école du Thoronet

Le projet était de **moderniser le message de tri**, en intégrant les enfants et un artiste. En effet, le directeur de l'école a pu constater que le geste de tri par les enfants et par le personnel restait encore fragile et qu'il pouvait être renforcé par une communication active et percutante sur le point de tri à l'intérieur de l'école.

L'école du Thoronet a souhaité également insister sur le **compostage**, en utilisant du compost mûr, issu du compostage des déchets alimentaires de la cantine, pour leur jardin potager.

La journée de restitution

Afin de récompenser ces 3 écoles, une journée de restitution a été organisée jeudi 23 juin dernier au siège de la Communauté de communes. Au programme : escape game sur le thème des déchets, présentation des projets de chaque école, dessin sur table et remise des prix (dont un crayon à planter et une plaque reprenant l'ensemble des actions effectuées par les élèves. Cette plaque sera affichée devant chaque établissement).



Triez le verre POUR BATTRE LE CANCER

Mardi 7 juin 2022, Jean-Pierre ROUX, Vice-président de Cœur du Var délégué à la valorisation des déchets, a eu le plaisir de remettre un chèque d'une valeur de 1344,82 € à la Ligue contre le cancer, représentée par Janine BELLOT.

Chaque année depuis 2017, dans le cadre de l'opération « Triez le verre pour battre le cancer », la Communauté de communes s'engage à reverser à la Ligue contre le cancer 1€ par tonne de verre collectée. Une manière simple de conjuguer éco-citoyenneté et solidarité.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Tri du verre en 2010 : 20 kg/hab/an, soit 785 tonnes collectées

Tri du verre en 2021 : 30 kg/hab/an, soit 1344 tonnes collectées (Région Sud : 22,5 kg/hab/an)

Objectif : 35 kg/hab/an

Le tonnage de verre augmente chaque année. Bravo à tous les habitants du territoire pour leur participation !



Cœur du Var fait « CARTON PLEIN » !

**CŒUR DU VAR MET EN PLACE DES COLONNES
D'APPORT VOLONTAIRE SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉES AU
RECYCLAGE DES CARTONS DE TOUTES TAILLES, SUR
L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.**

Pourquoi ce nouvel équipement ?

Finis les cartons dans les poubelles d'ordures ménagères ou au pied des colonnes d'apport volontaire. Grâce au déploiement de ces nouvelles colonnes, les cartons pourront mieux être triés et donc mieux valorisés, ce qui permettra, à terme, de réduire le coût de traitement, de désengorger les bacs jaunes et d'éviter les dépôts sauvages.

Le financement

La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur finance à hauteur de 50% la mise en place de ces colonnes, dans le cadre du contrat d'objectifs. 22 colonnes seront ainsi déployées, à raison de 2 par commune.

Où trouver ces nouvelles colonnes ?

Pour savoir où se trouvent les colonnes d'apport volontaire dédiées aux cartons, rendez-vous sur le site Internet du Tri à cœur : www.letriacoeur.fr

Pour plus d'infos, contactez le Pôle valorisation des déchets au 04 94 39 44 90 ou par mail à info-dechets@coeurduvar.com

INFOS COLLECTE DES DÉCHETS

Cet été, la collecte des ordures ménagères et des emballages sera assurée, même les jours fériés !

Ainsi, le jeudi 14 juillet le lundi 15 août 2022, la collecte aura lieu.

Pour plus d'infos, contactez le Pôle valorisation des déchets :

- au 04 94 39 44 90
- info-dechets@coeurduvar.com

